



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Quarante et unième session

Siège de la FAO, Rome (Italie), 2-6 juillet 2018

RAPPORT DES GROUPES DE DISCUSSION AVEC LES OIG ET LES ONG

(Document établi par le Secrétariat du Codex)

1. Informations générales

1.1 L'article 1 b) des Statuts de la Commission du Codex Alimentarius dispose que le Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires vise notamment à promouvoir la coordination de tous les travaux en matière de normes alimentaires entrepris par des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales».

1.2 À sa quarantième session, la Commission a exprimé son soutien à la poursuite des discussions de groupe en suivant une approche plus thématique; elle a noté par ailleurs que le Secrétariat ne préparerait plus de document sur la collaboration avec les organisations internationales, mais rendrait compte par le biais du suivi du Plan stratégique du Codex¹.

1.3 Le Secrétariat du Codex continue d'assurer la liaison avec les organisations internationales compétentes sur des questions en rapport avec les activités du Codex et plusieurs organisations ont fourni des informations par écrit².

2. Choix du thème pour les discussions de groupe avec les OIG et ONG en 2018

2.1 Dans le cadre de l'examen régulier de la gestion des activités du Codex pour 2017-2018, le Secrétariat a procédé à un examen de la collaboration entre la Commission et d'autres organismes de normalisation internationaux (organisations internationales intergouvernementales et organisations non gouvernementales ayant le statut d'observateur auprès du Codex)³.

2.2 L'un des thèmes identifiés pour une éventuelle collaboration future était *l'intégrité et l'authenticité des denrées alimentaires*. Ce thème est actuellement débattu par le Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (CCFICS) qui a mis en place un groupe de travail électronique à sa vingt-troisième session; il a aussi fait l'objet d'une allocution liminaire⁴ à la neuvième session du Comité FAO/OMS de coordination pour le Proche-Orient en mai 2017.

2.3 Compte tenu du caractère transversal de ce thème et de son importance naissante pour plusieurs parties prenantes au Codex, le Secrétariat du Codex a choisi le thème de *l'authenticité et de l'intégrité des denrées alimentaires: la voie à suivre* pour les discussions de groupe, et a invité plusieurs organisations à y participer.

3. Conclusion et recommandations

La Commission est invitée à:

- Noter l'information fournie par les organisations internationales, qui viendront s'ajouter aux rapports verbaux;
- Noter les rapports des groupes de discussion et examiner des options visant à susciter de nouvelles discussions/décisions stratégiques sur ce thème;
- Examiner des propositions de thèmes pour les groupes de discussion en 2019.

¹ REP17/CAC, par. 203.

² Les documents seront disponibles sur la page dédiée à la quarante et unième session de la Commission.

³ CX/CAC 18/41/13.

⁴ CX/NE 17/09/02.